

Animateur·trice Relais Petite Enfance (R.P.E.) en CDD 0,8 E.T.P.

LA STRUCTURE

Le Centre Socioculturel Intercommunal Chloro'fil est une association loi 1901 d'éducation populaire, née en 2004, de la volonté d'élus et d'habitants persuadés de l'utilité d'un Centre Social Intercommunal sur les 7 communes que sont Chanteloup-les-Bois, La Tessoualle, Mazières-en-Mauges, Nuaille, Toutlemonde, Trémentines, et Vezins.

Le C.S.I. Chloro'fil est une équipe de professionnels et de bénévoles qui, par ses missions, favorise les liens sociaux sur le territoire cité. Il est un acteur participant à l'animation du développement local au service de l'intercommunalité. A ce titre, il contribue à l'attractivité territoriale.

Ses missions sont les suivantes :

- Accueillir et aller vers tous les habitants, de la petite enfance aux séniors :
 - dans des contextes collectifs favorisant les liens sociaux, les liens intergénérationnels et la mixité ;
 - dans des contextes individuels favorisant l'écoute, l'orientation, et le soutien.
- Organiser avec les habitants des sept communes, des espaces d'animation sociale, éducative, culturelle, familiale, ouverts à tous, répondant à leurs préoccupations, besoins et envies.
- Accompagner les initiatives sociales, économiques, sportives, culturelles, environnementales de collectifs d'habitants.

Dans le cadre de ses activités Relais Petite Enfance (R.P.E.) et de celui d'un remplacement de salariée en congé maternité, le C.S.I. recherche un·e animateur·trice en C.D.D. à 0,80 E.T.P.



MISSIONS DU·DE LA SALARIE.E

L'animateur·trice assure une mission socio-éducative dans le cadre du projet social du C.S.I. Chloro'fil, de la convention signée avec la C.A.F., des orientations définies au sein du Conseil d'Administration, en binôme avec l'animatrice déjà en poste, sous la responsabilité du directeur.

Il·elle est chargé.e :

De l'animation du R.P.E :

- Informer les familles sur l'offre d'accueil du territoire et accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle d'employeur, favoriser leur mise en relation avec les professionnel·le·s ;
- Informer les professionnel·le·s de l'accueil individuel, et leur proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration des pratiques par l'animation régulière de matinées d'éveil, par la proposition d'actions spécifiques (intervenants spécialisés, conférences, analyse des pratiques, etc), par la facilitation des départs en formation continue ;
- Valoriser le métier d'assistant·e maternel·le ;
- Concevoir et coordonner des actions en direction des enfants, parents, assistant.e.s maternel.le.s en fonction des besoins repérés (élaboration des moyens, organisation matérielle, gestion financière et encadrement si besoin) ;
- Participer à l'éveil et à la socialisation des 0-3 ans sur le territoire ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil du jeune enfant sur le territoire ;
- Accompagner les associations porteuses de matinées d'éveil ;
- Assurer l'évaluation du projet du R.P.E.

Du développement et de la gestion du guichet unique petite enfance :

- Communiquer sur le service afin d'être visible par les usagers et les partenaires ;
- Animer le comité de pilotage : instance de suivi, de réflexion et de développement sur des questions concernant la petite enfance ;
- Co-animer la commission Petite Enfance avec l'administrateur·trice référent·e ;
- Participer à l'observation des modes d'accueil petite enfance du territoire et de leur évolution ;
- Développer avec les communes et l'Agglomération du Choletais, une réflexion sur les enjeux de la petite enfance (travail avec le coordinateur thématique petite enfance) ;
- Impulser une dynamique partenariale avec les structures ou associations locales ;
- Soutenir les projets collectifs en lien avec ce public.



De faire rayonner le C.S.I. Chloro'fil sur le territoire :

- Favoriser, élaborer, mettre en place et ancrer des actions collectives participatives en lien avec les acteurs locaux (élus, associations, entreprises...). Ceci en fonction des besoins spécifiques, des attentes du public et des caractéristiques du territoire et à ce titre, l'animateur-trice peut être amené-e à :
 - accompagner des porteurs de projets ;
 - animer des espaces de réflexion, de perspectives sur le sujet de la petite enfance ;
 - accompagner la mise en place d'actions collectives (temps forts, etc) ;
 - développer des actions transversales avec les partenaires et les autres secteurs du C.S.I. ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des actions du projet social
- Concevoir et diffuser des documents d'information (rapports d'activités, évaluation...), réaliser les comptes rendus de réunions et de commissions (en lien avec les bénévoles référents), valoriser les actions auprès des partenaires et des habitants en lien avec la personne chargée de la communication ;
- Participer à la vie associative et fonctionnelle du C.S.I.

PROFIL RECHERCHE

- Issu-e d'une formation de niveau 6 : diplôme d'Etat d'éducateur-trice de jeunes enfants, de conseiller-ère en économie sociale et familiale, d'assistant.e social.e, d'éducateur.trice spécialisé.e, d'animateur.trice socio-culturel.le...
- Une expérience sur un poste analogue serait la bienvenue.
- Une connaissance du territoire d'intervention et de ses acteurs pourrait être un plus.
- Permis B demandé.

Savoirs

- Connaissance des dispositifs spécifiques liés à la petite enfance
- Connaissance des métiers et des structures d'accueil de la petite enfance
- Connaissances théoriques et pédagogiques sur l'éducation et le développement des 0-3 ans
- Maîtrise de la méthode de projet participative
- Maîtrise des techniques d'animation de groupe
- Maîtrise de l'élaboration et la gestion de budget
- Connaissance du fonctionnement associatif



Savoirs faire

- Capacité à donner du sens à son action
- Capacité à accompagner des bénévoles dans la prise de décision et la mise en place d'actions
- Capacité à travailler dans une dynamique associative et « faire avec »
- Capacité à travailler en équipe, de manière coopérative et transversale
- Capacité d'organisation
- Capacité à écrire, mettre en place et évaluer un projet
- Maîtrise des outils numériques de bureautique et de communication

Savoirs être

- Capacité d'écoute et de maîtrise de soi (médiation)
- Volonté de travailler pour le milieu associatif et selon les valeurs de l'éducation populaire
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Aptitude à prendre du recul, à poser un cadre de fonctionnement
- Aptitude à travailler seul-e et en partenariat.

CONDITIONS

- Contrat de 28h hebdomadaire en CDD.
- Travail en soirée et le samedi matin possible selon les besoins.
- Basé à Nuaille, avec des activités en itinérance sur les communes du territoire.
- Rémunération : en référence à la convention collective des centres sociaux - ELISFA
Approximativement 1 380 € net/mois.

Candidature à adresser à Mme la Présidente du CSI Chlorofil à l'adresse suivante : direction@csichlorofil.fr au plus tard pour le vendredi 24 mai 2024.

Les entretiens auront lieu le mardi 28 mai 2024 au matin. Poste à pourvoir au 3 juin 2024.

